



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

Sommaire

Pages 2 à 4
Commission Statuts et Règlements

Pages 5 à 14
Commission Départementale du Calendrier et Organisation des Compétitions

Pages 15 à 24
Commission Organisation des Coupes Départementales

Page 25 à 39
Commission Départementale Football d'Animation

Pages 40 à 48
Commission Départementale Futsal

Pages 49 & 50
Commission CDIF

Pages 51 & 52
Commission des Terrains & Installations Sportives

Page 53
Commission désignation des Délégués

Pages 54 & 55
Informations statutaires relatives à l'élection du Comité de Direction du District du Val-d'Oise de Football

Page 56
Déclaration de candidature individuelle

Assemblée Générale Ordinaire et Élective du DVOF

**Vendredi 18 novembre 2022
à Baillet en France**

Appel à candidatures !

15È ÉDITION TROPHÉES
PHILIPPE SEGUIN
CANDIDATEZ AVANT LE
12 DEC. 2022
FONDATION FOOTBALL

VENDREDI
30
SEPTEMBRE
CDIF
LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ DE MATCH
19H00 - 21H00 EN PRÉSENTIEL AU DVOF

9ÈME RENTRÉE DU FOOT FÉMININ
WAOUH !
1ÈR OCTOBRE 2022
De 9h30 à 12h30
U6F à U11F Licenciées et non licenciées
ANIMATIONS ATELIERS QUIZZ FESTIFOOT
DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL



N° 610 Édition du 23 septembre 2022



STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 19 SEPTEMBRE 2022

Présents : MM FAUGERON – LETELLIER – ANTUNES

Excusé : M BAILLEZ

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

DEMANDE D'ÉVOCACTION

MACCABI SARCELLES

Match n°24668428 du 11 SEPT 2022 CDM D1 CORMEILLAIS ACS /MACCABI SARCELLES

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € MACCABI SARCELLES (évocation)

Demande d'évocation du club du **MACCABI SARCELLES** recevable en la forme, non fondé le joueur **LIMA Anthony** licence 2546000211 du club des **CORMEILLAIS Acs** suspendu pour un match ferme date d'effet de la suspension le 06/06/2022. Le joueur a purgé la suspension le 19/06/2022, match de référence de la purge de la suspension **CORMEILLAIS ACS 5/GARGES FCM 5** du 19/06/2022 FINALE CVO.

La commission dit résultat acquis sur le terrain.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE (art 44.4)

CHAMPIONNAT

Futsal D1 / Phase Unique / Poule U

Journée du 17 SEPTEMBRE 2022

Sportifs De Garges 2	Montmorency Futsal 2	Les deux clubs responsables
-----------------------------	-----------------------------	------------------------------------

Sportifs De Garges 2 : AVERTISSEMENT
Montmorency Futsal 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Seniors D3 / Phase Unique / Poule A

Journée du 18 SEPTEMBRE 2022

Ezanville Ecoeu Us 1	Neuville S/ Oise As 1	Les deux clubs responsables
----------------------	-----------------------	-----------------------------

Ezanville Ecoeu Us 1 : **AVERTISSEMENT**
 Neuville S/ Oise As 1 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Criterion + 55 Ans / Phase Unique / Poule A

Journée du 18 SEPTEMBRE 2022

St Leu 95 Fc 25	Groslay Fc 25	Les deux clubs responsables
-----------------	---------------	-----------------------------

St Leu 95 Fc 25 : **AVERTISSEMENT**
 Groslay Fc 25 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Ezanville Ecoeu Us 26	Cormeillais Acs 25	Les deux clubs responsables
-----------------------	--------------------	-----------------------------

Ezanville Ecoeu Us 26 : **AVERTISSEMENT**
 Cormeillais Acs 25 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 18 D2 / Phase Unique / Poule A

Journée du 18 SEPTEMBRE 2022

St Prix Es 1	Cergy Pontoise Fc 2	Cergy Pontoise Fc 2 responsable
--------------	---------------------	---------------------------------

Cergy Pontoise Fc 2 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Argenteuil Fc 2	Courdimanche As 1	Les deux clubs responsables
-----------------	-------------------	-----------------------------

Argenteuil Fc 2 : **AVERTISSEMENT**
 Courdimanche As 1 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 18 D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 18 SEPTEMBRE 2022

Vaureal Fcm 2	Marcouville City Cp 1	Les deux clubs responsables
---------------	-----------------------	-----------------------------

Vaureal Fcm 2 : **AVERTISSEMENT**
 Marcouville City Cp 1 : **AVERTISSEMENT**



La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 16 D3 / Phase Unique / Poule D

Journée du 18 SEPTEMBRE 2022

Domont Fc 1	E.S. Herblay 2	Les deux clubs responsables
-------------	----------------	-----------------------------

Domont Fc 1 : **AVERTISSEMENT**
E.S. Herblay 2 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 16 D3 / Phase Unique / Poule E

Journée du 18 SEPTEMBRE 2022

Gafepb 1	Marcouville City Cp 1	Les deux clubs responsables
----------	-----------------------	-----------------------------

Gafepb 1 : **AVERTISSEMENT**
Marcouville City Cp 1 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Goussainville Fc 3	Eaubonne Csm 1	Les deux clubs responsables
--------------------	----------------	-----------------------------

Goussainville Fc 3 : **AVERTISSEMENT**
Eaubonne Csm 1 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium Vétérans + De 45 Ans / Poule C

Journée du 18 SEPTEMBRE 2022

Ent.Osny.Boissy 16	Magny Vexin Fc 15	Les deux clubs responsables
--------------------	-------------------	-----------------------------

Ent. Osny. Boissy 16 : **AVERTISSEMENT**
Magny Vexin Fc 15 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cormeillais Acs 15	E.Courdimanche Menuc 15	Les deux clubs responsables
--------------------	-------------------------	-----------------------------

Cormeillais Acs 15 : **AVERTISSEMENT**
E. Courdimanche Menuc 15 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2022

Présents : Mme Sylvestre - MM. Pézière - Ndiaye – Sénécal.

Excusés : M. Podan-Mavounzy – Cokgul - Traon

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans FootClubs

REPORT DE LA JOURNÉE DU 11/09/2022
U18 ET U16
AU 09/10/2022

REPORT DE LA JOURNÉE 2 DU 17/09/2022
SENIORS FÉMININES
AU 19/11/2022

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



CLUBS EN INFRACTION COMPTE CLUB (Art. 3.6.3a du RS du DVOF)

Conformément à la décision de la Commission des FINANCES (PV DU 30/08/2022), la Commission COC prononce pour les clubs concernés (cf tableau plus bas en gras), la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de championnat programmées jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Attention, d'autres sanctions sont susceptibles d'être prises, article 3.6.3 b du RS du DVOF

Matches du 11 septembre 2022

Compétition	Poule	Numéro match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Résultat	Résultat
CDM D1		24668426	FCM GARGES	PORTUGAIS DE CERGY	3	4
ANCIENS D2	B	24673232	FCM GARGES	US ROISSY	2	0
ANCIENS D3	B	24673496	ES MARLY LA VILLE	FCM GARGES	5	0
ANCIENS D4	A	24674175	FCM VAUREAL	AS COURDIMANCHE	F0	5

Matches du 18 septembre 2022

Compétition	Poule	Numéro match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Résultat	Résultat
SENIORS D3	A	24617360	US EZANVILLE ECOUEN	AS NEUVILLE		
SENIORS D4	C	24679226	ES FRETTOISE	US EZANVILLE ECOUEN	5	0F
SENIORS D2	B	24616765	FCM GARGES	FC OSNY	5	3
CDM D1		24668433	MACCABI SARCELLES	FCM GARGES	1	1
ANCIENS D2	B	24673238	AS BEAUCHAMP	FCM GARGES	2	2
ANCIENS D3	B	24673503	ES FRETTOISE	FCM GARGES	6	0
SENIORS D2	A	24616635	RC ARGENTEUIL	FCM VAUREAL	4	0
SENIORS D3	B	24617495	FCM VAUREAL	FC ERAGNY	3	0
CDM D2		24671350	FCM VAUREAL	ESM LE THILLAY	5	0F
ANCIENS D3	C	24673634	FC DEUIL ENGHIEU	FCM VAUREAL	0F	5

ENGAGEMENTS

Tous les courriels reçus concernant les engagements ont été examinés et acceptés par la Commission (à l'exception des courriels qui ont fait l'objet d'une réponse détaillée ci-dessous)



CONVOICATIONS CLUBS

Le 27/09/2022 à 18h00 au DVOF

La Commission convoque :

Les représentants des Clubs de l'ES MARLY LA VILLE & FCM GARGES

ANCIENS D3 POULE B.

Motif : Feuilles de matchs non conformes

REMERCIEMENTS ARBITRE

- M. MOUTADJER Mourad
- M. DAMINELI Romain
- M. BENDAHMANE Mohamed
- M. CHARTIER Michel

COURRIERS CLUBS

ACADÉMIE FOOT CLUB ERMONT

Courriel du 12/09/2022

Nous ne pouvons satisfaire à toutes les demandes d'alternance des clubs.

Contactez vos adversaires pour d'éventuelles inversions de rencontres.

AAS SARCELLES

Courriel du 20/09/2022

Votre 5ème équipe en U16 évoluera dans le groupe U16 D3 Poule C

AAS SARCELLES

Courriel du 20/09/2022

Votre 3ème équipe en U18 évoluera dans le groupe U18 D3 Poule A

FC JOUY LE MOUTIER

Courriel du 14/09/2022

Votre 2^{ème} équipe U16 évoluera dans le groupe U16 D3 Poule A

JS VILLIERS LE BEL

Courriel du 13/09/2022

Veillez gérer l'inversion par le biais de Footclubs. Veuillez aussi fournir un arrêté municipal pour les reports de rencontre

FC FRANCONVILLE

Courriel du 20/09/2022

Le forfait de Franconville 25 est maintenu : manque l'arrêté municipal



DATES – TERRAINS – HEURES

US PERSAN 03

Courriel du 18/09/2022

Seniors D1

Les matches à domicile pour toute la saison 2022/2023 se joueront au Stade Gaston Deschamps rue Francisco Ferrer à Persan

ES MARLY LA VILLE

Courriel du 12/09/2022

U18 D3 POULE A

Les matches à domicile pour toute la saison 2022/2023 se dérouleront au stade Martial Duronsoy Chemin de la Sablonnière à Marly la Ville

FC SAINT BRICE

Courriel du 19/09/2022

U14 D1

Match n°24692496 du 24/09/2022

SAINT BRICE FC 1 / SARCELLES AAS 3

Nouvel horaire : 16H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

FC SAINT BRICE

Courriel du 19/09/2022

U14 D3 poule C

Match n°24694731 du 24/09/2022

SAINT BRICE FC 2 / BEAUCHAMP AS 1

Nouvel horaire : 14H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

EMMB

Courriel du 19/09/2022

U14 D4 Poule C

Match n°24696371 du 24/09/2022

EMMB 2 / COURDIMANCHE AS 2

Nouvel horaire : 15H30

Nouvelle installation : stade Jean Brestel Méry sur Oise

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

FC MONTMORENCY

Courriel du 20/09/2022

U14 D4 Poule B

Match n°24696283 du 24/09/2022

MONTMORENCY FC 2 / GONESSE RC 3

Nouvel horaire : 13H30

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**DATES – TERRAINS – HEURES (Via FOOTCLUBS)****ES HERBLAY**

Courriel du 13/09/2022

Match n°24685764 du 18/09/2022

U18 D3 Poule B

HERBLAY ES 1 / ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT 1

Nouvelle date : 20/11/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 15/09/2022

Match n°24685094 du 09/10/2022

U18 D1

CORMELLES ACS 1 / SARCELLES AAS 2

Nouvel horaire : 12H30

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

ES SAINT PRIX

Courriel du 19/09/2022

Match n°24694689 du 04/02/2023

U14 D3 Poule B

SAINT PRIX ES 1 / CERGY PONTOISE FC 3

Nouvel horaire : 13H30

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

FC SAINT LEU

Courriel du 19/09/2022

Match n°24696193 du 24/09/2022

U14 D4 Poule A

SAINT LEU FC 3 / VEXIN AS 1

Nouvel horaire : 16H30

Nouvelle installation : stade des Andrésys 2 à Saint Leu la Forêt

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

ES HERBLAY ES

Courriel du 13/09/2022

Match n°24685500

U18 D3 Poule A

HERBLAY ES 2 / ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT 2

Nouvelle date : 20/11/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MATCHES À JOUER**09/10/2022****Anciens D4 Poule B**

Match n° 24674313

BEAUCHAMP AS 13 / FRANCE ALGERIE 11

**23/10/2022****U16 D3 POULE C**

Match n° 24689782

BEAUCHAMP AS 1 / SARCELLES AAS 5

Match se déroulera à 13H

U16 D3 POULE C

Match n° 24685497

PIERRELAYE FC 1 / SARCELLES AAS 3

Match se déroulera à 15H

U16 D3 POULE A

Match n° 24689519

ACADEMIE FC ERMONT 1 / CERGY PONTOISE FC 4**U16 D3 POULE D**

Match n° 24689913

EZANVILLE ECOUEN US 1 / JOUY LE MOUTIER FC 2**30/10/2022****Seniors D3 Poule C**

Match n° 24617626

MONTMORENCY FC 1 / PARMAN AC 1**Seniors D4 Poule B**

Match n° 24661035

AUVERS ENNERY FC 2 / PERSAN US 03 3**ANCIENS D1**

Match n° 24672935

NEUVILLE AS 11 / ARGENTEUIL RC 11**ANCIENS D3 Poule A**

Match n° 24673375

PORTUGAIS PERSAN ASC 12 / VALLEE SAUSSERON ES 11**Critérium +55 ans**

Match n° 24682433

ENT. GAFEPB SAINT PRIX 26 / EZANVILLE ECOUEN US 25**20/11/2022****Seniors D4 Poule B**

Match n° 24661032

PONTOISE JS 2 / VEXIN AS 1**Seniors D4 Poule A**

Match n° 24661030

MARCOUVILLE CP 1 / ES HERBLAY 2



PREMIER FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

U16 D2 Poule B

Match n° 24689380 du 18/09/2022

BRUYERES BERNES USM 1 / SAINT BRICE FC 2

Bruyères Bernes USM 1	0 but	-1 pt
Saint Brice FC 2	5 buts	3 pts

Seniors D4 Poule A

Match n° 24660901 du 18/09/2022

MONTMORENCY FC 2 / ENT. BEAUMONT MOURS 1

Ent. Beaumont Mours 1	0 but	-1 pt
Montmorency FC 2	5 buts	3 pts

Seniors D4 Poule B

Match n° 24661034 du 18/09/2022

ENT. BEAUMONT MOURS 2 / MONTMAGNY FC 1

Ent. Beaumont Mours 2	0 but	-1 pt
Montmagny FC 1	5 buts	3 pts

Seniors D4 Poule C

Match n° 24679222 du 18/09/2022

FOSSES UF 2 / THILLAY ESM 2

Thillay ESM 2	0 but	-1 pt
Fosses UF	5 buts	3 pts

Anciens D2 Poule A

Match n° 24673103 du 11/09/2022

SAM 12 / Bezons USO 11

SAM 12	0 but	-1 pt
Bezons USO 11	5 buts	3 pts

Anciens D3 Poule C

Match n° 24673629 du 11/09/2022

Deuil FC 12 / Thillay ESM 11

Deuil FC 12	0 but	-1 pt
Thillay ES 11	5 buts	3 pts

Anciens D4 Poule A

Match n° 24674180 du 11/09/2022

Piscop Moisselles 11 / Herblay ES 11

Herblay ES 11	0 but	-1 pt
Piscop Moisselles 11	5 buts	3 pt



+45 ans poule B

OSNY FC

Match n° 24674753 du 11/09/2022

Thillay ESM 15 / Entente Osny Boissy 15**BRUYERES BERNES USM**

Match n° 24674756 du 11/09/2022

Bruyeres Bernes USM 15 / Montmorency FC 15**Domont FC**

Match n° 24674758 du 11/09/2022

Ermont AS 15 / Domont FC 15

+45 ans poule C

Parmain AC

Match n° 25039108 du 11/09/2022

Cergy Portugais 15 / Parmain AC 15

PREMIER FORFAIT AVEC AMENDE

U18 D3 Poule B

Match n° 24685762 du 18/09/2022

Thillay ESM 1 / Ezanville Ecoen US 1**Ezanville Ecoen 1 Amende 24€**

Ezanville Ecoen 1	0 but -1 pt
Thillay ESM 1	5 buts 3 pts

U18 D3 Poule A

Match n° 24685501 du 18/09/2022

Neuville sur Oise As 1 / Goussainville FC 2**Goussainville FC 2 Amende 24€**

Goussainville FC 2	0 but -1 pt
Neuville sur Oise 1	5 buts 3 pts

Seniors D4 Poule A

Match n° 24660902 du 18/09/2022

Bruyères Bernes USM 1 / Puiseux Louvres 95 2**Puiseux Louvres FC 95 2 Amende 31€**

Puiseux Louvres FC 2	0 but -1 pt
Bruyères Bernes USM 1	5 buts 3 pts



Seniors D4 Poule C

Match n° 24679226 du 18/09/2022

Frettoise ES 1 / Ezanville Ecoeu US 2**Ezanville Ecoeu US 2 Amende 31€**

Ezanville Ecoeu US 2	0 but	-1 pt	
Frettoise ES 1	5 buts	3 pts	

CDM D2

Match n°24671350 du 18/09/2022

Vauréal FCM 5 / Thillay ESM 5**Thillay ESM 1 Amende 31€**

Thillay ESM 5	0 but	-1 pt	
Vauréal FCM 5	5 buts	3 pts	

Anciens D3 Poule A

Match n° 24673367 du 11/09/2022

Franconville FC 12 / Pierrelaye FC 11**Pierrelaye FC 11 Amende 31€**

Pierrelaye FC 11	0 but	-1 pt	
Franconville FC 12	5 buts	3 pts	

Anciens D4 Poule A

Match n° 24674175 du 11/09/2022

Vauréal FCM 12 / Courdimanche FC 12**Vauréal FC 12 Amende 31€**

Vauréal FC 12	0 but	-1 pt	
Courdimanche FC 12	5 buts	3 pts	

Match n° 24674177 du 11/09/2022

Bezons USO 12 / Belloy Saint Martin ASC 12**Bezons USO 12 Amende 31€**

Bezons USO 12	0 but	-1 pt	
Belloy Saint Martin ASC 12	5 buts	3 pts	

Anciens D4 Poule B

Match n° 24674308 du 11/09/2022

Beauchamp AS 13 / Montigny FC 95 11**Beauchamp AS 13 Amende 31€**

Beauchamp AS 13	0 but	-1 pt	
Montigny FC 95 11	5 buts	3 pts	

**+45 ans poule C**

Match n° 25039102 du 11/09/2022

Magny en Vexin FC 15 / Fontenay FC 15**Magny en Vexin FC 15 Amende 31€****Seniors F D1**

Match n° 24699875 du 10/09/2022

Bezons USO 1 / Argenteuil FC 1**Bezons USO 1 Amende 31€****Argenteuil FC 1 Amende 31€****Bezons USO 1 0 but -1 pt****Argenteuil FC 1 0 but -1 pt**

Match n° 24699873 du 10/09/2022

Cergy Pontoise FC 1 / Saint Prix ES 1**Saint Prix ES 1 Amende 31€****Saint Prix ES 1 0 but -1 pt****Cergy Pontoise FC 1 5 buts 3 pts**

Match n° 24699876 du 10/09/2022

Entente ESSG SAM 1 / EMMB 1**Entente EESG 1 SAM 1 Amende 31€****Entente ESSG 1 SAM 1 0 but -1 pt****EMMB 1 5 buts 3 pts****FORFAIT GÉNÉRAL****SOISY ANDILLY MARGENCY**

Anciens D2 Poule A

Amende: 72€**FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL**

CDM D1

Amende : 72€**MARCOUVILLE CP**

U16 D3 Poule E

Amende : 57€**MARCOUVILLE CP**

U18 D3 Poule B

Amende : 57€**Secrétaire de Séance**

M. Sénécal

Président de Séance

Mme Sylvestre



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2022

Présents : Mme Cyprien
MM. Maillet - Lacour.

Excusés : MM. Moukrim - N'Diaye - Lalotte

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COUPE DU VAL-D'OISE – SENIORS 1 CHALLENGE COUTELIER

1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 14H30

DOMONT FC

Mail du 19/09/2022

DOMONT FC 1 / FRETTOISE AS 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au Stade des Fauvettes

Cette rencontre se jouera à 15H.

Prévenir vos adversaires.

THILLAY ESM

20/09/2022

THILLAY ESM 1 / BEAUCHAMP AS 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 16H30.

Prévenir vos adversaires.

MONTSOULT BAILLET US

20/09/2022

MONTSOULT BAILLET US 1 / FOSSES FU

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 15h00.

Prévenir vos adversaires.

MARCOUVILLE CITY CP / ENT BEAUMONT MOURS 1

20/09/2022

INVERSION DE MATCH :

ENT BEAUMONT MOURS 1 / MARCOUVILLE CITY CP 1

Cette rencontre se jouera sur les installations de BEAUMONT.

NEUVILLE SUR OISE AS

Suite au forfait général d'EZANVILLE ECOUEN US votre équipe se qualifie pour le prochain tour.

COUPE DU COMITÉ – SENIORS 2 CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT

1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 14H30

COSMO TAVERNY

20/09/2022

COSMO TAVERNY 2 / CHAMPAGNE SFC 95 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00.

Prévenir vos adversaires.

GONESSE RC

20/09/2022

GONESSE RC 2 / VILLIERS LE BEL FC 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h00.

Prévenir vos adversaires.

**MARLY LA VILLE ES****20/09/2022**

MARLY LA VILLE ES 2 / THILLAY ESM 2

Changement d'horaire :**Cette rencontre se jouera à 16h15.****Prévenir vos adversaires.****VILLERS LE BEL FC****20/09/2022**

VILLIERS LE BEL FC 3 / PUISEUX LOUVRES 95 FC 2

Changement d'horaire :**Cette rencontre se jouera à 16h30.****Prévenir vos adversaires.****ARGENTEUIL FC****20/09/2022**

ARGENTEUIL FC 2 / SARCELLES AAS 3

Changement d'horaire :**Cette rencontre se jouera à 16h45.****Prévenir vos adversaires.****ARGENTEUIL RC****20/09/2022**

ARGENTEUIL RC 2 / PONTOISIENNE JS 2

Changement d'horaire :**Cette rencontre se jouera à 12h.****Prévenir vos adversaires.****PARMAIN AC****Mail du 17/09/2022**

PARMAIN AC 2 / AUVERS ENNERY FC 2

INVERSION DE MATCH :

AUVERS ENNERY FC 2 / PARMAIN AC 2

Cette rencontre se jouera au STADE MUNICIPAL à ENNERY.**Accord des deux clubs****Accord de la commission****MENUCOURT AS****Mail du 15/09/2022**

MENUCOURT AS 2 / GOUSSAINVILLE FC 3

Changement d'horaire :**Cette rencontre se jouera à 15h30.****Prévenir vos adversaires.****US PERSAN 03****Mail du 18/09/2022**

US PERSAN 03 2 / OSNY FC 2

Changement de stade :**Cette rencontre se jouera au STADE GASTON DESCHAMPS, rue Francisco Ferrer à PERSAN.****Prévenir vos adversaires.****VAURÉAL FCM****Mail du 20/09/2022**

VAUREAL FCM 2 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 2

INVERSION DE MATCH:

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 2 / VAUREAL FCM 2

Cette rencontre se jouera au STADE ALBERT SCHWEITZER à SOISY SOUS MONTMORENCY.**Accord des deux clubs****Accord de la commission**



AS ERAGNY FC

Mail du 19/09/2022

ERAGNY FC 2 / ROISSY EN France US 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 15h30.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

SAINT OUEN L'AUMÔNE AS

Mail du 20/09/2022

ST OUEN L'AUMÔNE AS 3 / ST PRIX ES 2

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au PARC DES SPORTS ET LOISIRS N°2 à ST OUEN L'AUMÔNE.

Prévenir vos adversaires.

ST LEU 95 FC

Mail du 17/09/2022

ST LEU 95 FC 2 / GARGES FCM 2

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DES ANDRESYS 2 à ST LEU LA FORÊT.

Prévenir vos adversaires.

BEAUCHAMP AS

Mail du 19/09/2022

BEAUCHAMP AS 2 / COURDIMANCHE AS 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 15H30.

Prévenir vos adversaires.

GROSLAY FC

Suite au forfait général d'EZANVILLE ECOUEN US votre équipe se qualifie pour le prochain tour.

COUPE DU COMITÉ CRÉDIT MUTUEL – ANCIENS

1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 9H30

BELLOY ST MARTIN ASC

Mail du 19/09/2022

BELLOY ST MARTIN ASC 12 / PUISEUX LOUVRES 95 13

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE RAYMOND FOSSET à ST MARTIN DU TERTRE.

Prévenir vos adversaires.

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 9H30

ENT BEAUMONT MOURS PERSAN

20/09/2022

ENT BEAUMONT MOURS PERSAN / ST PRIX ES

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE GILLES GENEVE à BEAUMONT.

Prévenir vos adversaires.

**ST OUEN L'AUMÔNE AS**

20/09/2022

ST OUEN L'AUMÔNE AS / MONTMORENCY FC

Changements de jour et d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 20h30 le 29/09/2022.

Prévenir vos adversaires.

VAURÉAL FCM

20/09/2022

BEAUCHAMP AS / VAUREAL FCM

Changements de jour et d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 20h30 le 21/09/2022.

Accord des 2 clubs.

FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL A.

Mail du 20/09/2022

FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL / BRUYERES BERNES USM

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE AUGUSTE DELAUNE à ARGENTEUIL.

Prévenir vos adversaires.

France ALGÉRIE FOOT

Mail du 20/09/2022

France ALGERIE FOOT / BEZONS USO

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE JEAN JAURES, rue Jean Jacques Rousseau à ARGENTEUIL.

Prévenir vos adversaires.

SANNOIS ST GRATIEN ENT.

Mail du 20/09/2022

ENT SANNOIS ST GRATIEN / VIARMES ASNIERES OL

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE ROBERT LEMOINE à ST GRATIEN.

Prévenir vos adversaires.

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – 16 ANS1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 14H30**MAGNY EN VEXIN FC**

Mail du 09/09/2022

MAGNY EN VEXIN FC 1 / ENT ECOUEN BOUFFEMEONT 1

Changement d'horaire :

Ce match se jouera à 12h00

Prévenir vos adversaires.

GAFEPB

Mail du 10/09/2022

GAFEPB 1 / DEUIL ENGHEN FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h00.

Prévenir vos adversaires.

DOMONT FC

Mail du 20/09/2022

DOMONT FC 1 / PIERRELAYE FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00.

Prévenir vos adversaires.

Accord de la commission.

**VAUREAL FCM / COURDIMANCHE AS**

Le 20/09/2022

INVERSION DE MATCH :

COURDIMANCHE AS 1 / VAUREAL FCM 1

Cette rencontre se jouera sur les installations de COURDIMANCHE AS.

Accord de la commission.

ENT. MARLY FONTENAY

20/09/2022

ENT MARLY FONTENAY 1 / GROSLAY FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00.

Prévenir vos adversaires.

ARGENTEUIL FC

20/09/2022

ARGENTEUIL FC 1 / ERMONT AS 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h00.

Prévenir vos adversaires.

BEAUMONT VIARMES BELLOY

Suite au forfait générale de l'équipe MARCOUVILLE CITY CP votre équipe se qualifie pour le prochain tour.

MENUCOURT AS

Mail du 17/09/2022

MENUCOURT AS 1 / BEZONS USO 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h30.

Prévenir vos adversaires.

FOSES FU

Mail du 20/09/2022

FOSES FU 1 / US PERSAN 03 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h30.

Prévenir vos adversaires.

THILLAY ESM

Mail du 20/09/2022

THILLAY ESM 1 / EAUBONNE CSM 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h45.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

GONESSE RC

Mail du 20/09/2022

GONESSE RC 1 / ROISSY EN France US 1

Changement de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h30 au STADE EUGENE COGNEVAUT 3 à GONESSE.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

ADAMOIS OL

Mail du 19/09/2022

ADAMOIS OL 1 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h00.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

**BEAUCHAMP AS**

Mail du 19/09/2022

BEAUCHAMP AS 1 / ENT PARMAN SAUSSERON 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00.

Prévenir vos adversaires.

AS ERAGNY FC

Mail du 20/09/2022

ERAGNY FC 1 / COSMO TAVERNY 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

ST LEU 95 FC

Mail du 17/09/2022

ST LEU 95 FC 1 / PUISEUX LOUVRES 95 FC 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au COMPLEXE SPORTIF JEAN MOULIN à ST LEU LA FORÊT

Prévenir vos adversaires.

ARNOUVILLE F AS

Mail du 19/09/2022

ARNOUVILLE F AS 1 / PONTOISIENNE JS 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h00.

Prévenir vos adversaires.

VILLIERS LE BEL FC

Mail du 20/09/2022

VILLIERS LE BEL FC 1 / NEUVILLE SUR OISE 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12H30.

Prévenir vos adversaires.

Accord de la commission.

FRANCONVILLE FC

Suite au forfait général d'EZANVILLE ECOUEN US votre équipe se qualifie pour le prochain tour.

COUPE DU COMITÉ - CRÉDIT MUTUEL – 16 ANS1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 14H30**GONESSE RC**

20/09/2022

GONESSE RC 1 / PERSAN US 03 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00.

Prévenir vos adversaires.

ARGENTEUIL FC

Footclubs du 20/09/2022

ARGENTEUIL FC 2 / ARGENTEUIL RC 3

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h15.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission

**ARNOUVILLE F AS**

Mail du 19/09/2022

ARNOUVILLE F AS 2 / ERAGNY FC 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 15h00.

Prévenir vos adversaires.

SANNOIS ST GRATIEN ENT.

Mail du 20/09/2022

ENT SSG 3 / MONTMORENCY FC 2

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE AUGUSTE DELAUNE à SANNOIS.

Prévenir vos adversaires.

ECOUEEN FC

Footclubs du 19/09/2022

ENT ECOUEEN BOUFFEMONT FC 3 / ADAMOIS OL 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h30.

Accord des deux clubs, accord de la commission.

ECOUEEN FC

Footclubs du 20/09/2022

ENT ECOUEEN BOUFFEMONT FC 2 / OSNY FC 2

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h30.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission

MARLY LA VILLE ES

Footclubs du 19/09/2022

MARLY LA VILLE ES 2 / ST LEU 95 FC 2

Changement de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00 au STADE DES TOURNELLES 1 à FONTENAY EN PARISIS.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – CDM1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 9H30**MAGNY EN VEXIN FC**

Mail du 19/09/2022

MAGNY EN VEXIN FC 5 / MACCABI SARCELLES 5

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE PAUL CHERON, SIS Rue PHILIPPE CHEVALIER à MAGNY EN VEXIN.

Prévenir vos adversaires

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – +45 ANS1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 9H30**VEXIN AS**

Footclubs du 19/09/2022

VEXIN AS 15 / COSMO TAVERNY 15

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE MUNICIPAL à MARINES.

Prévenir vos adversaires.



AS ERAGNY FC

Footclubs du 18/09/2022

ERAGNY FC 15 / DOMONT FC 15

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DE LA BUTTE à ERAGNY.

Prévenir vos adversaires.

MONTSOULT BAILLET US

Footclubs du 19/09/2022

MONTSOULT BAILLET US 15 / PARMAIN AC 15

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DU COSEC à MONTSOULT.

Prévenir vos adversaires.

COUPE DU COMITÉ - CRÉDIT MUTUEL – 18 ANS

1^{ER} TOUR du 25 SEPTEMBRE 2022 A 14H30

MENUCOURT AS

Suite au forfait général d'EZANVILLE ECOUEN US votre équipe se qualifie pour le prochain tour.

COURRIERS

EZANVILLE ECOUEN US

Mail du 20/09/22

Pris note de votre courrier concernant le forfait général de vos équipes U16/U18/SENIORS 1/SENIORS 2

MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE

Mail du 18/09/2022

Pris note de votre courrier concernant le forfait général de vos équipes U16 et U18.

ROISSY EN France US

Mail du 18/09/2022

Pris note de votre courrier concernant le changement de surface pour votre match du 25/09/2022 en Coutelier et que ce match se jouera sur la pelouse au lieu du terrain synthétique.

BOISSY L'AILLERIE ET SP

Mail du 15/09/2022

Pris note de votre courrier concernant votre souhait d'intégrer votre deuxième équipe de + 45 ans dans la coupe du Val d'Oise cependant nous sommes navrés de ne pas donner une suite favorable à votre demande mais cela n'est pas possible, car comme vous le savez la Coupe du Val d'Oise est exclusivement réservée aux équipes 1. De plus nous vous informons qu'il n'y a pas de Coupe de Comité pour les +45ans. Merci de votre compréhension.

Animateur de séance : M Maillet

Secrétaire de séance : Mme Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 19 SEPTEMBRE 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente)
MM. Jasemin - Le Nagard

Assistent : Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)

Excusés : Mme Bastos – M. Sénécal

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 15 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos 4 équipes U9 & 4 équipes U8 (niveau 2) + 4 équipes U7

ARNOUVILLE FAS : Mail du 19 09 22

Pris note de votre demande de modification du nombre d'équipes participant à la JND : 2 au lieu de 4 équipes

BEAUCHAMP AS : Mail du 15 09 22

Pris note de votre demande concernant les engagements d'équipes foot animation. Comme indiqué lors de la réunion du 15 septembre dernier, vous aviez la possibilité d'envoyer un mail à la commission jusqu'au lundi 19 septembre à 16 heures pour nous confirmer vos engagements d'équipes par catégories pour les plateaux, les critères et les coupes

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 19 09 22

Pris note de votre demande de modification du nombre d'équipes participant à la JND : 4 équipes l'après-midi

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 15 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos 2 équipes U9 & 2 équipes U8 (niveau 2) + 2 équipes U7

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 19 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U10/U11 : 5 équipes réparties comme suit : 3 + 2 (alternance)

ECOUEU FC : Mail du 19 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U12/U13 : ajout d'une équipe

ENTENTE SPORTIVE HERBLAY : Mail du 15 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos 6 équipes U9 & 6 équipes U8 (niveau 2) + 6 équipes U7

AS ERAGNY FC : Mail du 19 09 22

Pris note de votre demande de modification du nombre d'équipes participant à la JND : 4 au lieu de 10 équipes

ERMONT ACF : Mail du 14 09 22

Pris note de votre impossibilité de vous déplacer à la JND à CERGY le 24 09 22

FRETTOISE ES : Mail du 19 09 22

Pris note de votre confirmation d'engagement de vos équipes :

- U12/U13 : 1 équipe en critérium et 1 équipe en Coupe U12
- U10/U11 : 2 équipes en critérium – 1 équipe en Challenge U10 et 1 équipe en Challenge U11
- U8/U9 : 1 équipe U9 et 1 équipe N8 niveau 2
- U6/U7 : 2 équipes

GAFEPB : Mail Du 16 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de votre équipe U10/U11 & votre équipe U12/U13

GARGES FCM : Mail Du 16 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos 5 équipes U6/U7 & vos 3 équipes U8 & 3 équipes U9 niveau 2

GROSLAY FC : Mail du 17 09 22

Pris note de votre demande d'engager une 3ème équipe supplémentaire sur le critérium U12/U13

GROSLAY FC : Mail du 15 09 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos 2 équipes U9 & 2 équipes U8 (niveau 2) + 3 équipes U6/U7

GROSLAY FC : Mail du 12 09 22

Pris note de votre demande d'engager une 3ème équipe supplémentaire sur le critérium U10/U11

MENUCOURT AS : Mail du 20 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement du nombre d'équipes participant à la JND du 24 9 22 à CERGY : 8 équipes au lieu de 5

Pris note de votre confirmation d'engagement pour la coupe U12 : 1 équipe et pour le Festival U13 : 1 équipe

**MONTSOULT BAILLET US** : Mail du 14 09 22

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire sur critérium U12/U13 et 1 équipe supplémentaire sur critérium U10/U11

MONTMAGNY SPORT : Mail du 17 09 22

Pris note de votre demande d'engagement supplémentaire : 3 en U6/U7 et 1 équipe en U8

PONTOISIENNE JS : Mail du 15 09 22

Pris note de votre absence excusée à la réunion d'information du 15 09 22

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 15 09 22

Pris note de votre demande concernant les engagements d'équipes foot animation. Comme indiqué lors de la réunion du 15 septembre dernier, vous aviez la possibilité d'envoyer un mail à la commission jusqu'au lundi 19 septembre à 16 heures pour nous confirmer vos engagements d'équipes par catégories pour les plateaux, les critères et les coupes

ROISSY US : Mail du 14 09 22

Pris note de votre demande de modification pour la JND : présence le matin au lieu de l'après-midi (raisons professionnelles de l'éducateur)

SARCELLES AAS : Mail du 16 09 22

Pris note de la modification de vos engagements :

JND 6 équipes au lieu de 8

Coupe U12 : 4 équipes au lieu de 5

Plateaux U6/U7 : 6 équipes : le nombre maximum d'équipes d'un même club présentes sur un plateau est 5 donc vos 6 équipes seront réparties comme suit 3 + 3

VALLEE DE SAUSSERON : Mail du 16 09 22

Pris note de votre modification d'engagement de vos équipes U8/U9 : niveau 2 au lieu du niveau 1

Pour les U6/U7 il n'y a pas de niveau

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 19 09 22

Pris note de la confirmation de 6 équipes à la JND du 24 09 22 à CERGY

RENTRÉE du FOOTBALL 2022

Septembre annonce la rentrée du foot !

La Fédération Française de Football organise la Rentrée du Foot en Septembre 2022.

Ces actions vous permettront de remobiliser et de rassurer vos pratiquants et leurs parents en organisant des opérations de promotion, des journées « portes ouvertes » et toutes les réunions nécessaires.

Le programme de la rentrée du Foot dans le Val-d'Oise :

- Samedi 24 Septembre 2022 : JND U7 et U8
- Samedi 24 Septembre 2022 : Rentrée U9
- Samedi 1^{er} Octobre 2022 : Rentrée du Foot Féminin U6F à U11F
3 sites : ERAGNY AS – MONTMORENCY FC & ST PRIX ES

Pour les catégories U9 & U10/U11, chaque club organisera sa « journée ouverte » à l'intérieur de son club.



2022 / 2023

N° Affiliation	CLUBS	U12-U14								U10-U12					U8-U10				U6-U8
		Total Equipe	Dép	Av U12	Av U13	Reg U12	Reg U13	Coupe U12	Coupe U13	Total Equipe	Dép	Av	Coupe U10	Coupe U11	U8 N1	U9 N1	U8 N2	U9 N2	U6-U7
540630	ADAMOIS OL	2	2					2		4	4		2	2			4	4	4
551444	ARGENTEUIL FC	5	4			1		2	1	6	4	2	2	2			4	4	4
590534	RACING CLUB ARGENTEUIL	7	4	1		1	1	3	1	6	4	2	2	2	2	2	5	5	5
522689	ARNOUVILLE FAS	2	2					1	1	4	4		2	2			4	4	5
549559	ARRONVILLE FC	0								0									
510501	AUVERS-ENNERVY FC	2	2					1	2	3	3		1	2			3	2	3
500611	BEAUCHAMP AS	4	4					2	2	4	4		2	2			3	4	4
581840	BEAUMONT-MOURS ENT.	2	2			0		1	1	2	2		1	1			2	2	2
529169	BELLOY ST MARTIN ASC	2	2					1	1	2	2		1	1			1	2	2
530279	BEZONS USO	6	6					3	3	6	4	2	3	3	2	2	2	2	4
518657	ENT. BOISS/CHARS	0								1	1			1				1	2
541550	BONNEUIL EN France FC	0								0									
526262	BOUFFEMONT AC	2	2					1	1	2	2		1	1			2	2	2
524664	BRUYERES BERNES USM	2	2					1	1	2	2		1	1			3	2	3
551988	CERGY PONTOISE FC	6	3	1		1	1	3	3	7	5	2	3	3	2	2	3	3	10
554313	CHAMPAGNE SFC	4	4					2	2	4	4		2	2			3	3	4
549915	CHARS AS	0								0									
590322	CHAUMONTEL-LUZARCHES AS	1	1						1	1	1			1				1	1
500575	CORMEILLAIS ACS	3	3					3		4	4		2	2					
544496	CORMELLES EN VEXIN FC	0								0									
549307	COSMO TAVERNY	5	2	1		1	1	3	2	8	6	2	3	3	2	2	2	2	6
545913	COURDIMANCHE AS	0								0							4	4	4
549561	DEUIL ENGHEN FC	7	6	1				4	3	7	5	2	3	3			4	4	4
513926	DOMONT FC	2	2					1	1	2	2		1	1			1	1	1
519039	EAUBONNE CSM	3	3					2	1	4	4		2	2	2	2	1	1	5
551734	ECLAIR DE PUISEUX	0								0									
528672	ECOUVEN FC	4	3	1				2	2	6	6		3	3			3	4	5
580487	ENTENTE MMB	5	4	1				2	2	4	4		2	2			3	3	4
517328	ENTENTE SSG	7	4	1	1	1		4	3	10	8	2	5	5	2	2	3	3	6
511000	ERAGNY AS	5	3	1	1			3	2	5	3	2	2	3			5	5	10
560130	ERMONT ACF	4	4					2	2	4	4		2	2	2	2	1	1	6
551390	ERMONT AS	5	4	1				2	3	6	4	2	3	3	2	2	3		4
561058	ENT. SPORTIVE HERBLAY	2	2					1	1	6	6		3	3			6	6	6
500712	EZANVILLE US	0								0							2	2	2



N° Affiliation	CLUBS	U12-U14								U10-U12					U8-U10				U6-U8
		Total Equipe	Dép	Av U12	Av U13	Reg U12	Reg U13	Coupe U12	Coupe U13	Total Equipe	Dép	Av	Coupe U10	Coupe U11	U8 N1	U9 N1	U8 N2	U9 N2	U6-U7
527726	FONTENAY EN PARISIS FC	1	1						1	2	2	0	1					2	2
542402	FOSSES FU	4	4					2	2	3	3	2	1			2	2	3	
500578	FRANCONVILLE FC	5	2	1	1	1		3	2	6	4	2	3	3	2	2	4	1	12
515375	FRETTOISE ES	1	1					1		2	2	1	1			1	1	2	
525937	GAFEP	1	1						1	1	1		1				1		
522695	GARGES FCM	4	2	1	1			1	2	4	2	2	2			3	3	5	
510506	GONESSE RC	7	5	1	1			3	4	8	8		3	3					
581364	GOUSSAINVILLE FC	8	7	1				4	3	8	8		4	4			4	4	8
523266	GROSLAY FC	3	3					1	1	3	3		1	1			2	2	3
580489	HERBLAY S/SEINE FC	0								0									
533517	JOUY LE MOUTIER FC	5	5					3	2	5	5		3	2	2	2	2	2	8
519763	LE THILLAY ESM	2	2					1	1	2	2		1	1			2	1	2
500686	MAGNY EN VEXIN FC	1	1					1	0	2	2		1	1				2	2
519616	MARLY LA VILLE ES	2	2					2		4	4		2	2			2	2	4
527755	MENUCOURT AS	2	2					1	1	3	3		2	1			5	5	3
561118	MONTIGNY FC	0								0									
517377	MONTMAGNY FOOTBALL CLUB	4	4					2	1	4	4		2	2			4	3	6
546116	MONTMORENCY FC	5	3	1	1			2	3	4	2	2	2	2	2	2	2	1	6
522868	MONTSOULT BAILLET US	2	2						1	2	2		1					2	2
531088	NEUVILLE AS	2	2					1	1	2	2		0	0			1	2	2
519844	OSNY FC	3	3					2	1	6	4	2	3	3	2	2	1	1	4
530273	PARMAIN AC	1	1					1	0	1	1		1				1	1	1
550638	PERSAN 03 US	4	2	1	1			2	2	4	4		2	2			2	2	4
560812	PIERRELAZE FC	0								0							2	1	4
550783	PONTOISIENNE JS	2	2					1	1	4	4		2	2				3	4
518652	PRESLES USL	0								1	1		1					1	1
520871	PUISEUX LOUVRES FC	2	2					1	1	2	2		1	1			2	2	4
511509	ROISSY US	2	2					1	1	3	3		1	2			1	3	1
527269	ST BRICE FC	7	4	1	1	1		3	3	6	4	2	3	3			3	3	3
549968	ST LEU 95 FC	5	4			1		3	2	8	6	2	3	3	2	2	3	1	6
518488	ST OUVEN L'AUMONE AS	5	2	1		1	1	3	1	6	4	2	3	3	2	2	2	2	8
507986	ST PRIX ES	3	3					1	1	4	4		2	2			3	3	5
500695	SARCELLES AAS	8	5	1		1	1	4	4	10	8	2	5	5	2	2	2	2	6
509431	SOISY AM FC	3		1	1	1				2		2			2	2	3	1	8
500565	SURVILLIERS AVENIR	2	2					1	1	1	1		1				2	1	2
519260	VALLEE DU SAUSSERON ES	1	1						1	1	1						1	1	1
538505	VAUREAL FCM	4	4					2	2	4	4		2	2			2	1	
524020	VEMARS SAINT WITZ FC	1	1						1	2	2		1	1			2	2	2
563529	VEXIN AS	2	2					1	1	3	3		1	1			2	2	2
500681	VIARMES ASNIERES OL	3	2	1				2	1	5	3	2	2	3			3	3	3
550582	VILLIERS LE BEL FC	4	4					2	2	6	6		3	3	2	2	4		4
TOTAL		220	175	20	9	11	5	110	94	264	226	38	117	126	34	34	152	149	261

JND du 24 SEPTEMBRE 2022 - Cergy

La Commission vous rappelle qu'en raison des conditions climatiques du mois de juin, la journée de la JND est reportée au Samedi 24 Septembre 2022

Stade Salif Keita
Avenue de la Plaine des Sports
95000 Cergy
9h30-12h30 et 14h00-17h00

Nous rappelons que la participation à la JND2022 est obligatoire et fait partie intégrante du calendrier de la FFF.

Cette journée est réservée exclusivement aux enfants nés en 2015 et 2016 licenciés ou pas (U7 & U8)



Code club	Nom équipe	Répartition :	
		1 équipe = 4 à 6 joueurs maxi	
		Matin	Après-midi
511000	A. S. ERAGNY F. C.	4	
590322	A.S. CHAUMONTEL LUZARCHES		
560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	0	
540630	ADAMOIS O.		4
551444	ARGENTEUIL F.C.	2	
522689	ARNOUVILLE F. A.S.		2
510501	AUVERS ENNERY F.C.	3	
500611	BEAUCHAMP A.S.	5	
529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C.		1
530279	BEZONS U. SECTION OM.		5
518657	BOISSY L' AILLERIE ET.SP.	2	
526262	BOUFFEMONT A.C.F.		
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE		4
551988	CERGY PONTOISE F.C.	3	
500575	CORMEILLAIS A.C.S.	5	
549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY		3
545913	COURDIMANCHE A.S.	3	
549561	DEUIL ENGHIEU F.C.		2
513926	DOMONT F.C.		3
519039	EAUBONNE C.S. MUNICIPAL		5
551734	ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.		
528672	ECOUEN F.C.		4
581840	ENT. BEAUMONT MOURS		4
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	
551390	ERMONT AM. S.		5



		Répartition : 1 équipe = 4 à 6 joueurs maxi	
Code club	Nom équipe	Matin	Après-midi
561058	ES HERBLAY		
500712	EZANVILLE U.S.		1
580489	F.C. HERBLAY SUR SEINE		
527726	FONTENAY EN PARISIS FC		2
550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL		4
542402	FOSSES F. U.		4
500578	FRANCONVILLE F.C.	9	
515375	FRETTOISE E.S.	1	
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	6	
510506	GONESSE R.C.		2
581364	GOUSSAINVILLE F.C.		4
523266	GROSLAY F.C.		2
533517	JOUY LE MOUTIER F.C.		8
500686	MAGNY EN VEXIN F.C.	2	
519616	MARLY LA VILLE E.S.	4	
527755	MENUCOURT A.S.	8	
512259	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.		3
517377	MONTMAGNY S.		6
546116	MONTMORENCY F.C.		5
522868	MONTSOULT BAILLET US		
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.		1
519844	OSNY F.C.	4	
530273	PARMAIN A.C.		1
560812	PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	
550783	PONTOISIENNE J.S.	6	
518652	PRESLES U.S.L. FOOTBALL	1	
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	4	
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL	3	
511509	ROISSY EN FRANCE U.S.	1	
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95	4	
517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	6	
500695	SARCELLES A.A.S.		6
509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.		5
527269	ST BRICE F.C.		3
549968	ST LEU 95 F.C.	4	
518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.	8	
507986	ST PRIX E.S.		3
500565	SURVILLIERS AVENIR		
519763	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.		
550638	U. S. PERSAN 03	3	
538505	VAUREAL F. C. M.		
524020	VEMARS ST WITZ F.C.		3
563529	VEXIN A.S.	2	
500681	VIARMES ASNIERES OL.	6	
Total 68 clubs		118	105



CRITÉRIUM AVENIR

Groupes Critérium Avenir U10 / U11 – Phase 1

U11 AVENIR <<11H00>>

GROUPE A-11

N°	CLUB	EQUIPES
01	500681	VIARMES-ASNIERES OL 1
02	546116	MONTMORENCY FC 1
03	530279	BEZONS USO 1
04	511000	ERAGNY AS 1
05	590534	ARGENTEUIL RC 1
06	527269	SAINT BRICE FC 1
07	522695	GARGES FCM 1
08	509431	SOISY AM FC 1
09	519844	OSNY FC 1
10	549968	ST LEU FC 1

U11 AVENIR <<11H00>>

GROUPE B-11

N°	CLUB	EQUIPES
01	549561	DEUIL-ENGHIEN FC 1
02	518488	SAINT OUEN AS 1
03	549307	COSMO TAVERNY 1
04	500578	FRANCONVILLE FC 1
05	517328	ENTENTE SSG 1
06	500695	SARCELLES AAS 1
07	551988	CERGY PONTOISE FC 1
08	551390	ERMONT AmS 1
09	551444	ARGENTEUIL FC 1
10		EXEMPT

U10 AVENIR <<11H00>>

GROUPE A-10

N°	CLUB	EQUIPES
01	500681	VIARMES-ASNIERES OL 2
02	546116	MONTMORENCY FC 2
03	530279	BEZONS USO 2
04	511000	ERAGNY AS 2
05	590534	ARGENTEUIL RC 2
06	527269	SAINT BRICE FC 2
07	522695	GARGES FCM 2
08	509431	SOISY AM FC 2
09	519844	OSNY FC 2
10	549968	ST LEU FC 2

U10 AVENIR <<11H00>>

GROUPE B-10

N°	CLUB	EQUIPES
01	549561	DEUIL-ENGHIEN FC 2
02	518488	SAINT OUEN AS 2
03	549307	COSMO TAVERNY 2
04	500578	FRANCONVILLE FC 2
05	517328	ENTENTE SSG 2
06	500695	SARCELLES AAS 2
07	551988	CERGY PONTOISE FC 2
08	551390	ERMONT AmS 2
09	551444	ARGENTEUIL FC 2
10		EXEMPT



Groupes Critérium Avenir U12 – Phase 1

U12 AVENIR <<13H30>>

GROUPE A-12

N°	CLUB	EQUIPES
01	500578	FRANCONVILLE FC 12
02	527269	SAINT BRICE FC 12
03	511000	ERAGNY AS 12
04	517328	ENTENTE SSG 12
05	509431	SOISY AM FC 12
06	510506	GONESSE RC 12
07	546116	MONTMORENCY FC 12
08	522695	GARGES FCM 12
09	550638	PERSAN US 12
10	590534	ARGENTEUIL RC 12

U12 AVENIR <<13H30>>

GROUPE B-12

N°	CLUB	EQUIPES
01	551988	CERGY PONTOISE FC 12
02	581364	GOUSSAINVILLE FC 12
03	580487	ENTENTE MMB 12
04	500681	VIARMES-ASNIERES OL 12
05	500695	SARCELLES AAS 12
06	549307	COSMO TAVERNY 12
07	518488	SAINT OUEN AS 12
08	551390	ERMONT AmS 12
09	528672	ECOUEN FC 12
10	549561	DEUIL-ENGHIEN FC 12

Groupes Critérium Avenir U13 – Phase 1

U13 AVENIR <<13H30>>

GROUPE A-13

N°	CLUB	EQUIPES
01	500578	FRANCONVILLE FC 1
02	527269	SAINT BRICE FC 1
03	511000	ERAGNY AS 1
04	517328	ENTENTE SSG 1
05	509431	SOISY AM FC 1
06	510506	GONESSE RC 1
07	546116	MONTMORENCY FC 1
08	522695	GARGES FCM 1
09	550638	PERSAN US 1
10		EXEMPT

Calendriers des Groupes du Critérium Avenir

**CATEGORIE : U10 - U11 AVENIR****GROUPE DE 10**

01	02	03	04	05	06	07	08	09
1 - 8	1 - 2	3 - 1	9 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 10
7 - 9	10 - 3	2 - 4	8 - 10	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	9 - 2
10 - 6	4 - 9	5 - 10	2 - 7	6 - 2	7 - 3	8 - 4	9 - 5	3 - 8
5 - 2	8 - 5	9 - 6	6 - 3	10 - 7	2 - 8	3 - 9	4 - 10	7 - 4
3 - 4	6 - 7	7 - 8	4 - 5	8 - 9	9 - 10	10 - 2	2 - 3	5 - 6
01-10-22	08-10-22	15-10-22	22-10-22	12-11-22	19-11-22	03-12-22	10-12-22	17-12-22

CATEGORIE : U12 - U13 AVENIR**GROUPE DE 10**

01	02	03	04	05	06	07	08	09
1 - 8	1 - 2	3 - 1	9 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 10
7 - 9	10 - 3	2 - 4	8 - 10	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	9 - 2
10 - 6	4 - 9	5 - 10	2 - 7	6 - 2	7 - 3	8 - 4	9 - 5	3 - 8
5 - 2	8 - 5	9 - 6	6 - 3	10 - 7	2 - 8	3 - 9	4 - 10	7 - 4
3 - 4	6 - 7	7 - 8	4 - 5	8 - 9	9 - 10	10 - 2	2 - 3	5 - 6
01-10-22	08-10-22	15-10-22	22-10-22	12-11-22	26-11-22	03-12-22	10-12-22	17-12-22



AMENDES

ARGENTEUIL RC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

ARNOUVILLE FAS : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

AUVERS ENNERY FC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

ENT. BEAUMOT MOURS : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

BRUYERES BERNES USM : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

CORMEILLAIS ACS : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

DOMONT FC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

ECOUEN FC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

ERMONT ACF : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

FONTENAY FC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

GOUSSAINVILLE FC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

Le THILLAY ESM : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

MENUCOURT AS : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

MONTSOULT BAILLET US : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

NEUVILLE AS : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

PUISEUX LOUVRES FC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

SOISY AM FC : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

SURVILLIERS AVENIR : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

VAUREAL FCM : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€

VEXIN AS : Absence non excusée à la réunion d'information du 15 09 22
Amende : 50€



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

SECTION FÉMININES

PV DU 19 SEPTEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.
RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

Catégorie de U10F à U13F

- Licence manquante = **10€**
- Absence club à la journée nationale des débutants (non excusée) = **75€**
- Absence non excusée par club à un Plateau ou Rassemblement = **10€**
- Non réception feuille de plateau après relances = **30€**
- Feuille de Plateau ou Rassemblement irrégulière = **10€**
- Non réception feuille de présence centre accueil après 2 relances = **30€**
- Feuille de présence irrégulière = **10€**
- Non organisation du Plateau ou Rassemblement sans motif recevable : 100€**

Catégorie de U10F à U13F

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = **10€**
 - o 2^{ème} = **15€**
 - o 3^{ème} = **20€ + Forfait Général 25€ = 45€**
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.
- NON UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**
- Absence non excusée aux réunions = **50€**
- Personne inscrite sur la feuille de match non licenciée = **120€**
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**
- Non réception de la feuille de match après deux relances = **52€**
- Article 44.2 –**
Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financière du D.V.O.F et match perdu par pénalité au club recevant.
Le club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.
En cas de non-réponse de la part des deux clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.
En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.
- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**
- Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

C'EST LA RENTRÉE !



9^{ème} RENTRÉE DU FOOT FÉMININ

WAOUH !

« C'est trop de la balle »

1^{ER} OCTOBRE 2022
De 9h30 à 12h30

Multi-sites

- AS ERAGNY
- MONTMORENCY FC
- ES SAINT PRIX

U6F à U11F Licenciées et non licenciées
ANIMATION ATELIERS QUIZZ FESTIFOOT

DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

val d'oise le département
VAL-D'OISE EKINSPORT
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nous nous réjouissons d'avance d'organiser comme chaque année, la « rentrée du Football Féminin 2022-2023 » du district du Val d'Oise, **le samedi 1^{er} octobre 2022 de 9h30 à 12h30** qui sera la première date officielle de la saison !

Cet évènement rassemblera les U6F à U11F licenciées et non licenciées.

Comme la saison dernière, nous vous informons que cette rentrée se fera sur plusieurs centres :

- AS ERAGNY, Parc des sports Louis Larue
- FC MONTMORENCY, Parc des sports Nelson Mandela
- ST-PRIX ES, Stade Georges Glatigny



Pour tous les clubs souhaitant participer, un GOOGLE FORM vous a été envoyé via la boîte mail officiel de vos clubs, il vous faut le remplir avant le 14 septembre de manière à pouvoir répartir les clubs sur les différents centres géographiquement.

RÉPARTITION DES ÉQUIPES SUR LES TROIS CENTRES

RENTÉE DU FOOTBALL FÉMININ DU 01/10/2022			
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS
AS ERAGNY			
MOREAU AUDREY 07 78 18 18 37	Parc des Sports Louis Larue, Eragny	9h30	ADAMOIS OL
			COSMO TAVERNY
			ERAGNY FC
Nombre de joueuses attendues			49

Le nombre de joueuses attendues est donné en fonction des clubs qui se sont inscrits sur GOOGLE FORM

RENTÉE DU FOOTBALL FÉMININ DU 01/10/2022			
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS
FC MONTMORENCY			
BERTRAND DIAKANUA 07 61 03 35 86	Parc des Sports Nelson Mandela, Montmorency	9h30	GARGES FCM
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC
			CFJ PERSANAISE
			MONTMORENCY FC
Nombre de joueuses attendues			116

Le nombre de joueuses attendues est donné en fonction des clubs qui se sont inscrits sur GOOGLE FORM

RENTÉE DU FOOTBALL FÉMININ DU 01/10/2022			
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS
ST PRIX ES			
JASEMIN ROLLIN 06 85 63 80 67	Stade Georges Glatigny, St Prix	9h30	SARCELLES AAS
			ENT BEAUMONT MOURS
			ST PRIX ES
TOTAL			18

Le nombre de joueuses attendues est donné en fonction des clubs qui se sont inscrits sur GOOGLE FORM



***Nous vous informons aussi que des GOODIES seront distribués en fonction des inscriptions effectuées par les clubs sur le GOOGLE FORM en priorité.
Merci de votre compréhension.***

DÉTECTIONS / SÉLECTIONS FÉMININES

Toutes informations sur l'organisation des détections et sélections féminines seront traitées en Commission technique.

PLATEAUX/ RASSEMBLEMENTS ET CRITÉRIUMS

CRITERIUM U13F /CRITERIUM AVENIR U13F Journée 1 :

- **Samedi 01 octobre 2022**

PLATEAU U9F Journée 1 :

- **Samedi 08 octobre 2022**

RASSEMBLEMENT U6F U7F Journée 1 :

- **Samedi 15 octobre 2022**

CRITERIUM U11F Journée 1 :

- **Samedi 15 octobre 2022**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 19 SEPTEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles D'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherche des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).

Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :

Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF

MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détéctions dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir d'octobre 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Parmain Futsal : Mail du 13-09-22

Réception de l'attestation de mise à dispo du gymnase. Remerciements

Bezons Futsal Club : Mail du 15-09-22

Pris note de votre interrogation concernant le report de la rencontre de Futsal du mardi 20-09-22 contre Gonesse RC.

L'équipe de Gonesse RC a une rencontre de Coupe Nationale programmée le mardi 20-09-22.

My Sarcelles Futsal : Mails du 15-09-22

Pris note de l'occupation du gymnase le vendredi 24-09-22 par la section basket de la ville.

Pris note de l'impossibilité d'obtenir une attestation de la mairie suite à un accord entre la section basket et la section futsal. Pris note de votre impossibilité de demande de report sur Footclubs.

La commission remet exceptionnellement la rencontre n° 25062605 contre Eaubonne Csm 2 à une date ultérieure.

Cergy-Pontoise FC : Mail du 16-09-22

Réception de l'attestation de mise à dispo du gymnase. Remerciements

Foot Indoor Loisir : Mail du 16-09-22

Pris note de votre interrogation concernant l'amende de 50€ imputée à votre club.

La réunion d'information était annoncée sur les PV Futsal des 22-07 et 05-09-22.

L'amende est maintenue.

Ermont Ams : Mail du 16-09-22

Pris note du désengagement de votre équipe Senior (après parution des calendriers D2).

Jouy le Moutier FC : Mail du 17-09-22

Pris note du Forfait non avisé (hors délai) de votre équipe Futsal pour la rencontre n° 24897255 du 17-09-22 contre Eaubonne Csm 1

Les Sportifs de Garges : Mail du 19-09-22

Pris note de votre demande d'ajout d'une équipe U9 sur les plateaux.

Les Sportifs de Garges : Mail du 19-09-22

Pris note de votre demande d'engagement d'une 3^{ème} équipe senior.

Accord de la commission.

L'équipe Sportifs de Garges 3 prend la place de l'exempt 9 en D2 Gr A.



MATCHS REMIS

FUTSAL D2

Match n° 25062605 : My Sarcelles Futsal 1 / Eaubonne Csm 2 – match remis à une date ultérieure.

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

SENIOR D1

Match n° 24897258 : Sportifs de Garges 2 / Montmorency Futsal 2 **du 17-09-22**

Réception de la feuille de match papier

Sportifs de Garges 2 :	0 But	0 Point
Montmorency Futsal 2 :	3 Buts	3 points

Match n° 24897257 : Avicenne Asc 2 / Afs Vauréal 1 **du 17-09-22**

Réception de la feuille de match papier

Avicenne Asc 2 :	1 But	0 Point
Afs Vauréal 1 :	3 Buts	3 Points

FORFAIT GÉNÉRAL

SENIOR D2

Ermont Ams : Forfait général après parution du calendrier

Ermont Ams : **Amende 102 €**



CALENDRIER JEUNES

Septembre 2022

Lundi 12 Réunion d'information à 19H30 au DVOF

Octobre 2022

Sam 01 et Dim 02 J1 - Critérium U13 et U16

Sam 08 et Dim 09 J1 - Critérium U11 et U15 + Plateau U9

Sam 15 et Dim 16 J2 - Critérium U13 et U16 + Plateau U7

Sam 22 et Dim 23 J2 - Critérium U11 et U15

Sam 29 et Dim 30 Vacances scolaires

Novembre 2022

Sam 05 et Dim 06 Vacances scolaires

Sam 12 et Dim 13 J3 - Critérium U13 et U16 + Plateau U9

Sam 19 et Dim 20 J3 - Critérium U11 et U15 + Plateau U7

Sam 26 et Dim 27 J4 - Critérium U13 et U16 + Plateau U9

Décembre 2022

Sam 03 et Dim 04 J4 - Critérium U11 et U15 + Plateau U7

Sam 10 et Dim 11 J5 - Critérium U13 et U16 + Plateau U9

Sam 17 et Dim 18 MR

Janvier 2023

Sam 07 et Dim 08 MR + Plateau U7

Sam 14 et Dim 15 J5 - Critérium U11 et U15 + Plateau U9

Sam 21 et Dim 22 J6 - Critérium U13 et U16 + Plateau U7

Sam 28 et Dim 29 J6 - Critérium U11 et U15 + Plateau U9

Février 2023

Sam 04 et Dim 05 J7 - Critérium U13 et U16 + Plateau U7

Sam 11 et Dim 12 J7 - Critérium U11 et U15 + Plateau U9

Sam 18 et Dim 19 J8 - Critérium U13 et U16

Sam 25 et Dim 26 Vacances scolaires

Mars 2023

Sam 04 et Dim 05 Vacances scolaires + MR

Sam 11 et Dim 12 J8 - Critérium U11 et U15 + Plateau U7

Sam 18 et Dim 19 J9 - Critérium U13 et U16 + Plateau U9

Sam 25 et Dim 26 J9 - Critérium U11 et U15 + Plateau U7

Avril 2023

Sam 01 et Dim 02 J10 - Critérium U13 et U16 + Plateau U9

Sam 08 et Dim 09 J10 - Critérium U11 et U15 + Plateau U7

Sam 15 et Dim 16 J11 - Critérium U13 et U16 + Plateau U9

Sam 22 et Dim 23 J11 - Critérium U11 et U15

Sam 29 et Dim 30 Vacances scolaires

Mai 2023

Sam 06 et Dim 07 Vacances scolaires + MR

Sam 13 et Dim 14 J12 - Critérium U13 et U16 + Plateau U7

Sam 20 et Dim 21 J12 - Critérium U11 et U15 + Plateau U9

Sam 27 et Dim 28 J13 - Critérium U13 et U16 + Plateau U7

Juin 2023

Sam 03 et Dim 04 J13 - Critérium U11 et U15



ENGAGEMENTS JEUNES 2022 - 2023

Engagements équipes critérium reçus à ce jour :

ASF Argenteuil :	1 U11 – 1 U13 – 1 U15
Attainville Futsal Club :	1 U11 – 2 U13 – 1 U15
Avicenne ASC :	1 U16
Cergy-Pontoise FC :	1 U15
Ermont AmS :	1 U11 – 1 U13
Foot Indoor Loisir :	1 U15
Garges Djibson Asc	1 U11 – 1 U13 – 2 U15 – 1 U16
Les Sportifs de Garges :	1 U11 – 1 U13 - 1 U16
Marcouville City CP :	2 U11 – 2 U13 – 2 U15
Persanaise CFJ :	1 U11 – 1 U13 – 1 U15 – 1 U16
Sannois Fce :	1 U11 – 1 U13 – 1 U15 – 1 U16
Vémars St Witz FC :	1 U16

La commission rappelle que les équipes seront intégrées dans les différents critères sous réserve d'un nombre suffisant de licences valides.

CATEGORIE : U11 Futsal PH 1

GROUPE DE 10

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 08.10.22	Sa 22.10.22	Sa 19.11.22	Sa 03.12.22	Sa 14.01.23	Sa 28.01.23	Sa 11.02.23	Sa 11.03.23	Sa 25.03.23
Di 09.10.22	Di 23.10.22	Di 20.11.22	Di 04.12.22	Di 15.01.23	Di 29.01.23	Di 12.02.23	Di 12.03.23	Di 26.03.22
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 8	9 - 1	1 - 10
10 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 2
4 - 9	5 - 10	6 - 2	7 - 3	8 - 4	9 - 5	10 - 6	2 - 7	3 - 8
8 - 5	9 - 6	10 - 7	2 - 8	3 - 9	4 - 10	5 - 2	6 - 3	7 - 4
6 - 7	7 - 8	8 - 9	9 - 10	10 - 2	2 - 3	3 - 4	4 - 5	5 - 6

CRITÉRIUM U11 GR A		
1	561071	ASF ARGENTEUIL 1
2	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
3	550552	SANNOIS FCE 1
4	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
5	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
6	520222	MARCOUVILLE CITY CP 2
7	551390	ERMONT AMS 1
8	580869	PERSANAISE CFJ 1
9	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
10		EXEMPT



CRITÉRIUM U13 GR A		
1	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
2	580869	PERSANAISE CFJ 1
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
5	551390	ERMONT AMS 1
6	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
7	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
8	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
9	561071	ASF ARGENTEUIL 1
10	550552	SANNOIS FCE 1

CATEGORIE : U15 Futsal PH 1**GROUPE DE 10**

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 08.10.22 Di 09.10.22	Sa 22.10.22 Di 23.10.22	Sa 19.11.22 Di 20.11.22	Sa 03.12.22 Di 04.12.22	Sa 14.01.23 Di 15.01.23	Sa 28.01.23 Di 29.01.23	Sa 11.02.23 Di 12.02.23	Sa 11.03.23 Di 12.03.23	Sa 25.03.23 Di 26.03.22
1 - 2 10 - 3 4 - 9 8 - 5 6 - 7	3 - 1 2 - 4 5 - 10 9 - 6 7 - 8	1 - 4 3 - 5 6 - 2 10 - 7 8 - 9	5 - 1 4 - 6 7 - 3 2 - 8 9 - 10	1 - 6 5 - 7 8 - 4 3 - 9 10 - 2	7 - 1 6 - 8 9 - 5 4 - 10 2 - 3	1 - 8 7 - 9 10 - 6 5 - 2 3 - 4	9 - 1 8 - 10 2 - 7 6 - 3 4 - 5	1 - 10 9 - 2 3 - 8 7 - 4 5 - 6



CRITÉRIUM U15 GR A		
1	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
2	582621	FOOT LOISIR INDOOR 1
3	561071	ASF ARGENTEUIL 1
4	550552	SANNOIS FCE 1
5	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
6	553776	GARGES DJIBSON ASC 2
7	580869	CERGY-PONTOISE FC 1
8	580869	PERSANAISE CFJ 1
9	580882	MARCOUVILLE CITY CP 2
10	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1



N°	CRITERIUM U15	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 13H30
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 11H30
551 988	CERGY-PONTOISE FC	Gymnase du Moulin à vent, Avenue du Terroir, 95800 Cergy	Le Samedi à 10H30
582 621	FOOT INDOOR LOISIR	Gymnase Angélo Parisi, 162 Bd Paul Vaillant Couturier, 95190 Goussainville	Le Samedi à 12H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC 1 & 2	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Dimanche à 09H00
580 869	PERSANAISE CFJ	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Dimanche à 12H30
580 882	MARCOUVILLE CITY CP 1 & 2	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	Le Dimanche à 13H30
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	Le Dimanche à 14H30
N°	CRITERIUM U16	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
551 972	AVICENNE ASC	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	Le Samedi à 16H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Dimanche à 12H00
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Samedi à 11H00
580 869	PERSANAISE CFJ	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Dimanche à 17H30
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	Le Samedi à 14H00
524 020	VEMARS ST WITZ FC	Complexe Sportif - Allée Marcel Gauthier- 95470 Vémars	Le Samedi à 14H00

CATEGORIE : U16 Futsal

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 15.10.22	Sa 12.11.22	Sa 10.12.22	Sa 21.01.23	Sa 04.02.23
Di 16.10.22	Di 13.11.22	Di 11.12.22	Di 22.01.23	Di 05.02.23
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6
6 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 2
4 - 5	5 - 6	6 - 2	2 - 3	3 - 4
Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09	Journée 10
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
Sa 18.03.23	Sa 01.04.23	Sa 15.04.23	Sa 13.05.23	Sa 27.05.23
Di 19.03.23	Di 02.04.23	Di 16.04.23	Di 14.05.23	Di 28.05.23



CRITÉRIUM U16 GR A		
1	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
2	524020	VEMARS ST WITZ FC 1
3	551972	AVICENNE ASC 1
4	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
5	580869	PERSANAISE CFJ 1
6	550552	SANNOIS FCE 1

Prochaine réunion
Lundi 24 Septembre à 18H30



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2022

Présents : MM. Lacour – Plassart.

Assistent : MM. Diaz – Letellier.

FORMATION

La commission vous informe qu'une formation

LE RÔLE DU DELEGUE DE CLUB

Aura lieu le

VENDREDI 30 SEPTEMBRE à 19H00

Au DVOF

Cliquer [ici](#) pour vous inscrire

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).



**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0). Cette version est disponible sur le Store Apple.

Cette version est obligatoire.

Bonne saison à vous !



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2022

Présents : MM. Febvay - Plassart - Lacour.

Assite : M. Letellier (Comité).

Excusé : M. Da Mata

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE:

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

CLASSEMENT

Ville de GARGES LES GONESSE : NNI 952680103

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le 22 septembre 2022 à 21h00, au Stade Pierre de COUBERTIN, avenue Frédéric JOLIOT CURIE, pour confirmation de classement de l'installation.

Ville de GARGES LES GONESSE : NNI 952680103

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le 29 septembre 2022 à 10h00, au Stade Pierre de COUBERTIN, avenue Frédéric JOLIOT CURIE, pour classement de l'installation.



COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.
Remerciements.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 22 Septembre 2022

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 02 Octobre 2022

U18 D1

Match 24685106 : Cormeillais ACS / Ecoeuen FC

Délégué M. Michel Baillez

Match 24685108 : Sarcelles AAS / Garges FCM

Délégué M. Christian Febvay

Match 24685109 : Bezons USO / Franconville FC

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 24685110 : Adamois OL / Ermont AS

Déléguée Mme. Béatrice Zami

Match 24685111 : Argenteuil RC / St Leu FC

Délégué principal M. Joseph Plassart

Délégué adjoint M. Fabrice Gondel

Seniors D1

Match 24615786 : Entente SSG / Osny FC

Délégué M. Faouzi Belhamra

Match 24615788 : Ecoeuen FC / Groslay FC

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 24615789 : Goussainville FC / Marly la Ville ES

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 24615790 : St Brice FC / Villiers le Bel FC

Délégué M. Gérard Alcan

Match 24615791 : Champagne SFC / St Leu FC

Délégué M. Thierry Paumier



INFORMATIONS STATUTAIRES ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

13.2 Conditions d'éligibilité

Les conditions d'éligibilité décrites ci-après doivent être remplies à la date de la déclaration de candidature.

13.2.1 Conditions générales d'éligibilité

Est éligible au Comité de Direction tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un Club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la FFF, la Ligue et le District.

Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du Val-d'Oise ou d'un district limitrophe.

Ne peut être candidat :

- La personne qui n'est pas licenciée depuis au moins 6 (six) mois ; toutefois, les personnes déjà licenciées la saison précédente sollicitant une licence pour la saison en cours sont considérées comme étant licenciées sans interruption durant la période allant du 30 juin de la saison précédente à la date d'enregistrement de leur nouvelle licence.
- La personne qui n'a pas 18 (dix-huit) ans au jour de sa candidature ;
- La personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- La personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- La personne à l'encontre de laquelle a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;
- La personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles.

13.2.2 Conditions particulières d'éligibilité

a) L'arbitre

L'arbitre doit être un arbitre en activité depuis au moins 3 (trois) ans ou être arbitre honoraire, membre d'une association groupant les arbitres de football disposant de sections régionales ou départementales dans le tiers au moins des Ligues métropolitaines de la FFF. Il doit être choisi après concertation avec l'association représentative.

En l'absence de section régionale ou départementale d'une telle association, il doit être membre de la commission d'arbitrage du District depuis 3 (trois) ans au moins.

b) L'éducateur

L'éducateur doit être membre d'une association groupant les éducateurs de football disposant de sections régionales ou départementales dans le tiers au moins des Ligues métropolitaines de la Fédération. Il doit être choisi après concertation avec l'association représentative.

En l'absence de section régionale ou départementale d'une telle association, il doit être membre d'une commission technique du District depuis 3 (trois) ans au moins.

Il doit être titulaire du B.M.F., du B.E.F., du D.E.S, du B.E.F.F, du B.E.P.F

13.3 Mode de scrutin

Les membres du Comité de Direction du District sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Sont élus au premier tour de scrutin, dans la limite des postes disponibles et dans l'ordre décroissant du nombre de voix recueillies par chacun d'eux, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

En cas de vacance au sein du Comité de Direction, pour quel motif que ce soit, le ou les sièges laissés libres sont pourvus à la plus prochaine assemblée. Le mandat des membres ainsi élus expire à la même échéance que l'ensemble du Comité de Direction.

Si le nombre de sièges vacants dépasse la moitié du nombre des membres du Comité de Direction, il est procédé au renouvellement intégral de celui-ci dans les conditions statutaires, lors de la plus proche Assemblée Générale. Dans cette hypothèse, le mandat du nouveau Comité de Direction expire à la date d'échéance du mandat du précédent ;

Déclaration de candidature

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

La déclaration de candidature indique à quel titre elle est présentée (membre individuel, arbitre, éducateur, femme licenciée, médecin, ou foot diversifié).

Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité fixées à l'article 13.2 sont remplies.

Le refus de candidature doit être motivé

Article 15. Président

15.1 Modalités d'élection

Le Président du District est élu par l'Assemblée Générale, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, sur proposition du Comité de Direction, après le renouvellement de ce dernier.



ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 2022

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

À remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 18/10/2022 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection du Comité de Direction ».
Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

Club : ou Membre individuel

* Déclare me porter candidat à l'élection du Comité de Direction du District du Val-d'Oise de Football
Et me présenter au titre suivant (cocher la case idoine) :

Membre individuel ou membre d'une association affiliée à la F.F.F.

* Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F. et 13.2.1 des Statuts du DVOF, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

. D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,

. D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Par ailleurs, doivent être joints à la déclaration de candidature :

→ Une copie d'une pièce d'identité du candidat,

→ Le cas échéant, tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité

La candidature sera jugée recevable ou non par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, un PV sera rédigé, motivé et notifié.